



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD-OUEST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 6 février 2026

### **Lutte contre les feux de forêt : maintien des « Pélicandromes » dans la zone Sud-Ouest**

Les incendies hors normes qui ont touché la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, et plus singulièrement la Gironde ont conduit le Gouvernement à renforcer significativement l'action de l'État pour assurer la protection des forêts et des espaces naturels.

Dans ce cadre, les avions bombardiers d'eau prépositionnés chaque année en zone Sud-Ouest par le Ministère de l'Intérieur - Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises - sont ravitaillés en produit retardant par des installations dénommées « *Pélicandrome* » implantées à Bordeaux et Limoges.

Depuis 2023, ces installations ont été renforcées par un pélicandrome installé alternativement sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan et sur l'aéroport de Pau – Uzein pour renforcer la défense du sud du massif des Landes de Gascogne durant la période estivale.

**Étienne GUYOT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, **Gilles CLAVREUL**, préfet des Landes, **Jean-Marie GIRIER**, préfet des Pyrénées-Atlantiques, confirment le maintien de ces installations dont le financement est assuré par l'État, et dont le fonctionnement est garanti par les services d'incendie et de secours mettant à disposition des personnels pour réaliser le remplissage des avions.